



LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

ont le pénible devoir d'annoncer la disparition de

Monsieur Daniel MANZINI

Conseiller communal

Ils adressent à toute sa famille leurs messages de chaleureuse sympathie et de soutien.

Pour la cérémonie d'adieu, prière de se référer à l'avis de la famille.